on désigne les chartes, titres, lettres patentes, bulles pontificales, actes royaux ou impériaux, etc. || Titre délivré par une faculté et conférant un grade. *Diplôme* de bachelier.

Diplopie, s. f. (du gr. *diploos*, double, et *ôps*, œil). Trouble de la vue qui fait paraître un objet double.

Dipode, adj. (du gr. *dis*, deux fois; *pous*, *podos*, pied). Qui a deux pieds.

Dippel (Jean). Médecin allemand, 1672-1734.

Dipsacé, ée, adj. Qui ressemble au dipsacus. || s. f. pl. Les *dipsacées*.

Dipsacus, s. m. (pr. *dip-ca-kuss*; du gr. *dipsakos*). Plante herbacée dont une espèce est employée dans l'industrie des laines.

★ **Diptère**, adj. (du gr. *dis*, deux fois, et *pteron*, aile). Entom. Qui a deux ailes. || Archit. Qui a deux rangées de colonnes. || s. m. Insecte diptère ou Temple diptère.

Diptérodon.

Diptérodon, s. m. (du gr. *dipteros*, à deux ailes, *odous*, dent). Genre de poissons acantoptérygiens du Cap.

Diptérygien, enne, adj. (du gr. *dis*, deux fois, et *pterux*, aile). Qui a deux nageoires. || s. m. pl. Les *diptérygiens*.

★ **Diptyque**, s. m. (du gr. *diptuchos*, plié en deux). Registre dont les tablettes sont repliées les unes sur les autres. A Rome, on inscrivait sur le *diptyque* les noms des consuls et des magistrats. Plus tard, on donna ce nom à un livret sur lequel on portait le nom des évêques ou des bienfaiteurs des églises. || Tableau recouvert de deux volets.

Dircé. Fille du soleil, épousa Lycus, roi de Thèbes.

★ **Dire**, v. a. (du lat. *dicere*, même signif.). Exprimer par la parole. || Exprimer par écrit. || Célébrer, raconter. || Débiter, réciter || *Dire la messe*. En réciter les prières et en faire les cérémonies. || Commander, ordonner. || Offrir, proposer. || Enseigner, révéler || Juger, croire. || Être l'indice de. || *Trouver à dire*. Trouver à reprendre. || *A dire vrai, à vrai dire*. Pour s'exprimer exactement. || *C'est-à-dire*. Loc. conjonct. employée pour indiquer que ce qui suit est une explication ou une conséquence. || Substantiv. *Le qu'en dira-t-on*. L'opinion. Se moquer du *qu'en-dira-t-on*. || Se dire, v. pr. Faire telle réflexion. Il se *dit* qu'il a tort. || Se faire passer pour. Il se *dit* avocat. || Être dit. Cela ne peut se *dire*. || Conj. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. Je dirais. Je dis, tu dis, il dit, nous dîmes, vous dîtes, ils dirent. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit.

Dire, s. m. Ce qu'une personne dit, rapporte, avance. || Déclaration d'une partie qui soutient sa cause. || *A dire d'experts*. En soumettant la chose à la décision des experts.

★ **Direct, ecte**, adj. (du lat. *directus*, dirigé). Qui est droit, qui se fait en ligne droite. || Qui a lieu sans intermédiaire. || *Impôts directs*. Impôts perçus sur la propriété même. || *Train direct*. Celui qui ne s'arrête qu'aux stations principales. || *Ligne directe*. Celle qui contient les ascendants et les descendants. || *Construction directe*. Construction qui place le sujet, le verbe et le complément dans l'ordre de la relation grammaticale. || *Complément direct*. V. Complément. || Ant. Indirect, détourné.

★ **Directe**, s. f. Seigneurie de laquelle relevait immédiatement un fief ou un héritage tenu en roture.

★ **Directement**, adv. En ligne directe. || D'une manière immédiate. || Ant. Indirectement.

★ **Directeur, trice**, s. Celui, celle qui dirige, administre. || *Directeur de conscience* ou, simplement, *directeur*. Ecclésiastique qui a soin de la conscience de quelqu'un. || Chacun des cinq membres du Directoire. || Adjectiv. Comité *directeur*.

★ **Direction**, s. f. Ligne suivant laquelle un corps se meut. || Tendance à se porter vers un point déterminé. || Administration. || Emploi de directeur. || Circonscription placée sous son autorité. || Lieu où il demeure. || Action de diriger.

★ **Directoire**, s. m. Commission chargée d'une direction publique. || *Directoire exécutif* ou simplement *Directoire*. Corps composé de cinq membres renouvelé tous les ans par cinquième, auquel la constitution de l'an III avait confié le pouvoir exécutif et qui dura du 27 octobre 1795 au 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII).

Directorat, s. m. Fonction de directeur. || Sa durée.

★ **Directorial, ale**, adj. Qui appartient à un directoire ou à une direction.

★ **Dirigeant, ante**, adj. Qui dirige. || *Ministre dirigeant*. Ministre qui a la principale autorité.

★ **Diriger**, v. a. (du lat. *dirigere*). Guider, conduire. || Régler, administrer, gouverner. || *Diriger les consciences*. En être le directeur. || Se diriger, v. pron. Aller dans une direction. || Conj. V. Abroger.

★ **Dirimant, ante**, adj. (du lat. *dirimere*, détruire). Qui annule. Empêchement *dirimant*.

★ **Discale**, s. f. (du gr. *dis*, doublement, et *chalaô*, j'abaisse). Déchet que l'évaporation de son humidité produit dans le poids d'une marchandise.

★ **Discernement**, s. m. Action de discerner. || Faculté de discerner, d'apprécier.

★ **Discerner**, v. a. (du lat. *discernere*). Voir sans confusion. || Distinguer. || Fig. *Discerner le bien du mal*.

★ **Disciple**, s. m. (du lat. *discipulus*). Celui qui apprend d'un autre une science. || Celui qui adhère à la doctrine d'un maître. || *Les disciples de Jésus-Christ*. Ceux qui croyaient en sa parole.

★ **Disciplinable**, adj. Capable d'être discipliné.

★ **Disciplinaire**, adj. Qui concerne la discipline. || *Peine disciplinaire*. Peine qui punit une faute contre la discipline. || s. m. Soldat d'une compagnie de discipline.

Disciplinairement, adv. Conformément à la discipline.

★ **Discipline**, s. f. (du lat. *disciplina*). Direction, conduite. || Règlement, lois qui régissent certains ordres et auxquels doivent se soumettre ceux qui en font partie. La *discipline* de l'Église, de l'armée, d'un collège. || *Compagnies de discipline*. Compagnies où l'on incorpore les soldats de mauvaise conduite. || *Conseil de discipline*. Sorte de tribunal chargé de veiller à la discipline d'un corps, d'une assemblée. || Fouet composé de cordelettes ou de petites chaînes, avec lequel les religieux se mortifient. || Coups de discipline.

★ **Discipliné, ée**, adj. Soumis à la discipline.

Disciplinement, s. m. Action de discipliner.

★ **Discipliner**, v. a. Soumettre à la discipline. || Se discipliner, v. pr. Se soumettre à la discipline.

★ **Discobole**, s. m. (du gr. *diskos*, disque, et *ballô*, je lance). Athlète qui s'adonnait aux exercices du disque.

★ **Discontinu, ue**, adj. Qui n'est pas continu ou pas continuel.

★ **Discontinuation**, s. f. Interruption pour un temps.

★ **Discontinuer**, v. a. Interrompre une chose commencée. || v. n. Cesser. La pluie ne *discontinue* pas. || Syn. Cesser.

★ **Discontinuité**, s. f. Défaut de continuité.

★ **Disconvenance**, s. f. Défaut de convenance, de proportion. || Ant. Compatibilité.

Disconvenant, ante, adj. Qui est en disconvenance.

★ **Disconvenir**, v. n. Ne pas convenir d'une chose.

★ **Discord**, s. m. (du lat. *discors*, qui n'est pas d'accord). Désunion, mésintelligence.

★ **Discord**, adj. m. Mus. Qui n'est pas d'accord. || Fig. Inconséquent.

★ **Discordance**, s. f. Défaut d'accord. *Discordance* des sons. || Fig. *Discordance* dans les opinions. || Ant. Convenance, accord.

★ **Discordant, ante**, adj. Qui manque d'harmonie, de proportion. || Fig. Caractères *discordants*. || Ant. Concordant.

★ **Discorde**, s. f. (du lat. *discordia*). Dissentiment, querelle privée ou publique amenée par l'opposition des sentiments ou des intérêts. || Myth. Déesse des anciens qui excitait les querelles. || Ant. Concorde, accord, harmonie, union.

★ **Discorder**, v. n. Être en discord. || Mus. Être discordant.

★ **Discoureur, euse**, s. Celui, celle qui parle beaucoup et inconsidérément. || Adject. Assemblée *discoureuse*.

★ **Discourir**, v. n. Faire un discours, parler avec quelque étendue sur une matière. || Causer, converser. || Conj. V. Courir.

★ **Discours**, s. m. (du lat. *discursus*, action de courir ça et là). Expression de la pensée par la parole ou l'écriture. || Entretien, conversation, propos. || Assemblage de phrases et de raisonnements destinés à produire une impression sur les auditeurs. || Par extens. Traité, dissertation.

★ **Discourtois, oise**, adj. Qui manque de courtoisie.

Discourtoisement, adv. D'une façon discourtoise.

★ **Discourtoisie**, s. f. Défaut de courtoisie, de civilité.

★ **Discrédit**, s. m. Diminution, perte de crédit.

★ **Discréditer**, v. a. Faire tomber dans le discrédit. || Se discréditer, v. pr. Tomber dans le discrédit. || Syn. Décréditer, décrier. || Ant. Accréditer.

★ **Discret, ète**, adj. (du lat. *discretus*, part. p. de *discerno*, je discerne). Qui est circonspect, retenu dans ses paroles ou ses actions. || Qui annonce la discrétion. || Qui sait garder un secret. || Se dit des religieux qui assistent au conseil du supérieur. || Ant. Indiscret, bavard.

★ **Discrètement**, adv. Avec discrétion.

★ **Discrétion**, s. f. Qualité de celui qui est discret. || Réserve dans les actions et les paroles. || Habitude de se taire sur les secrets. || *A discrétion*. Autant qu'on veut. || *Se rendre à discrétion*. Se mettre à la merci du vainqueur. || *A la discretion de*. A la merci de. || Syn. Retenue. || Ant. Indiscrétion.

★ **Discrétionnaire**, adj. Qui est à la discrétion. || *Pouvoir discrétionnaire*. Faculté donnée à un juge d'agir selon sa volonté particulière.

★ **Discrétoire**, s. m. Lieu où s'assemblent les religieux appelés *discrets*. || Leur assemblée même.

Disculpation, s. f. Action de disculper ou de se disculper. || État de celui qui est disculpé. || Ant. Inculpation.

★ **Disculper**, v. a. (du lat. *dis*, préf. nég., et *culpa*, faute). Justifier d'une faute, d'un vice. || Se disculper, v. pr. Se justifier. || Ant. Inculper.

★ **Discursif, ive**, adj. (du lat. *discursus*, raisonnement). Qui tire une proposition d'un autre par le raisonnement. Faculté *discursive*.

Discussif, ive, adj. Qui appartient à la discussion.

★ **Discussion**, s. f. Action de soutenir de part et d'autre des opinions contraires. || Contestation, dispute. || Syn. Altercation.

★ **Discutable**, adj. Qui peut être discuté. || Ant. Indiscutable.

★ **Discuter**, v. a. (du lat. *discutere*, secouer). Examiner soigneusement et en détail. || *Discuter quelqu'un*. Examiner ses titres, ses capacités. || Se discuter, v. pr. Être discuté. || Syn. Débattre.

Disépale, adj. (pr. *di-cé-pale*). Bot. Qui a deux sépales.

★ **Disert, erte**, adj. (du lat. *disertus*). Qui a le discours facile et élégant. || On dit aussi. *Discours disert*.

★ **Disertement**, adv. Avec élégance et facilité.

★ **Disette**, s. f. (du lat. *deseta*, part. p. de *deseo*, je rogne). Manque des substances de première nécessité. || Par extens. *Disette* de livres. || Ant. Abondance.

★ **Disetteux, euse**, adj. Qui tient de la disette. || Qui est dans la disette.

★ **Diseur, euse**, s. Celui, celle qui dit. || *Beau diseur*. Homme qui affecte de bien parler. || *Diseur de bonne aventure*. Celui qui prédit à un autre ce qui doit lui arriver.

★ **Disgrâce**, s. f. Perte des bonnes grâces de quelqu'un. || Infortune, malheur. || Mauvaise grâce dans le maintien, la démarche, le langage. || Syn. Défaveur. || Ant. Faveur.

★ **Disgracier**, v. a. Priver quelqu'un de ses bonnes grâces. || Conj. V. Allier.

★ **Disgracieusement**, adj. D'une manière disgracieuse.

★ **Disgracieux, euse**, adj. Qui manque de grâce. || Fâcheux, contrariant.

★ **Disjoindre**, v. a. Séparer ce qui était joint. || Séparer des causes pour les juger à part. || Se disjoindre, v. pr. Être disjoint. || Conj. V. Joindre. || Syn. Dejoindre.

★ **Disjonctif, ive**, adj. Se dit d'une conjonction qui unit les expressions et sépare les idées. || s. f. Ou est une *disjonctive*. || Ant. Conjectif, copulatif.

★ **Disjonction**, s. f. Séparation de deux choses qui étaient jointes. Séparation de deux causes jointes par un jugement précédent.

★ **Dislocation**, s. f. Déplacement des os. || Séparation des diverses parties d'une machine. || Par extens. *Dislocation* d'une armée, d'un empire.

Disloquement, s. m. Action de disloquer.

★ **Disloquer**, v. a. (du lat. *dis*, préf. separ., et de *locus*, lieu). Déboîter, en parlant d'un os. || Déranger, en parlant d'une machine. || Se disloquer, v. pr. Être disloqué.

★ **Disparaître**, v. n. Cesser de paraître. || Périr, être détruit. || Ne plus se trouver, en parlant d'une chose égarée. || Ant. Apparaître, reparaître.

★ **Disparate**, adj. (du lat. *dispar*, dissemblable). Se dit des choses qui n'ont entre elles aucun rapport. || Grand désaccord entre les objets ou leurs parties.

★ **Disparité**, s. f. Défaut de suite, d'harmonie entre des choses comparées. || Syn. Différence, dissemblance. || Ant. Parité, ressemblance.

★ **Disparition**, s. f. Action de disparaître; résultat de cette action. Ant. Apparition.

Dispendieusement, adv. D'une manière dispendieuse.

★ **Dispendieux, euse**, adj. (du lat. *dispendiosus*). Qui occasionne beaucoup de dépense. || Ant. Économique.

★ **Dispensaire**, s. m. Recueil de formules employées dans le traitement des maladies. || Établissement où l'on donne des consultations et des médicaments aux malades indigents.

★ **Dispensateur, trice**, s. Celui, celle qui dispense, distribue.

★ **Dispensation**, s. f. Action de distribuer, de dispenser, de régler.

★ **Dispense**, s. f. Exemption de la règle ordinaire. Obtenir une *dispense* pour le carême, pour un mariage.

★ **Dispenser**, v. a. (du lat. *dispensare*, administrer). Exempter de la règle ordinaire. || Trouver bon que quelqu'un ne fasse pas une chose. Je vous *dispense* de venir. || Répartir, distribuer. || Se dispenser, v. pr. Prendre sur soi de ne pas faire. Je me *dispense* d'aller voir cet homme. || Ant. Astreindre, forcer, obliger.

★ **Disperser**, v. a. (du lat. *dispergere*). Jeter çà et là, sans ordre et sans choix. || Envoyer en différents endroits. || Mettre en fuite. || Se disperser, v. pr. Être dispersé. || Syn. Éparpiller, disséminer. || Ant. Concentrer, rassembler, réunir, rapprocher.

★ **Dispersion**, s. f. Action de disperser; résultat de cette action. || Ant. Concentration.

Dispondée, s. m. Pied composé de deux spondées.

★ **Disponibilité**, s. f. État de ce qui est disponible. || État d'un fonctionnaire écarté de son emploi et qui en attend un autre. || État d'un officier appartenant au cadre de l'armée et se trouvant momentanément sans emploi.

★ **Disponible**, adj. Dont on peut disposer. || Qui est en état de disponibilité. || Se dit de la portion de biens dont on peut disposer par donation ou par testament. Quotité *disponible*.

★ **Dispos**, adj. m. (du lat. *dispositus*, disposé). Agile, léger, bien portant. || Ant. Indisposé.

Disposant, ante, s. Celui, celle qui, par testament, fait des dispositions relatives à ses biens.

★ **Disposé, ée**, adj. Qui est bien ou mal portant.

★ **Disposer**, v. a. (du lat. *disponere*). Poser, arranger pour une certaine fin. || Préparer quelqu'un à quelque chose; l'engager à faire ce qu'on désire. || v. n. Faire ce qu'on veut d'une personne ou d'une chose. *Disposez* de moi. || Se disposer, v. pron. Se préparer. *Disposez*-vous à partir. || Syn. Apprêter.

★ **Dispositif, ive**, adj. Qui dispose, prépare || s. m. Partie d'un jugement qui contient ce que les juges ont prononcé. || *Dispositif d'une loi*. Ses dispositions.

★ **Disposition**, s. f. Action par laquelle on dispose. || Combinaison de choses pour un même dessein. || Aptitude dont on est doué. || Inclination, penchant. || Faculté, droit de disposer d'une personne ou d'une chose. Je suis à votre *disposition*. || Acte par lequel on dispose. || Pl. Préparatifs. || État de la santé. || Sentiment où l'on est à l'égard de quelqu'un. || Points que règle une loi, une sentence. Les *dispositions* d'un jugement.

★ **Disproportion**, s. f. Manque de proportion entre les choses ou entre les parties d'une chose. || En parlant des personnes, Inégalité de rang, de fortune, etc.

★ **Disproportionné, ée**, adj. Qui manque de proportion. || Qui n'est pas dans un rapport convenable.

Disproportionner, v. a. Ôter les proportions.

★ **Disputable**, adj. Qui peut être disputé.

Disputailler, v. n. Disputer longtemps sur des choses peu importantes.

Disputaillerie, s. f. Longue discussion sur des sujets peu importants.

Disputailleur, euse, s. Celui, celle qui a l'habitude de disputer.

★ **Dispute**, s. f. (du lat. *dis*, préf. sép., et de *putare*, penser). Débat entre des personnes qui diffèrent d'avis. || Querelle, altercation. || Syn. Contestation.

★ **Disputer**, v. n. (du lat. *disputare*). Raisonner pour ou contre sur divers objets. || Rivaliser en quelque chose. || v. a. Contester pour conserver ou emporter quelque chose. || *Le disputer*. Disputer l'avantage à. || *Disputer le terrain*. Se défendre pied à pied. || Se disputer, v. pr. Se quereller.

★ **Disputeur, euse**, adj. et s. Qui aime à disputer, à quereller. || Ant. Conciliant.

Disqualifier, v. a. Mettre un cheval hors de concours. || Conj. V. Allier.

★ **Disque**, s. m. (du gr. *diskos*, palet). Espèce de palet que les athlètes lançaient au loin. || Corps apparent d'un astre. Le *disque* du soleil. || Centre d'une fleur radiée. || Plaque ronde, rouge d'un côté, blanche de l'autre, indiquant si la voie d'un chemin de fer est libre ou non.

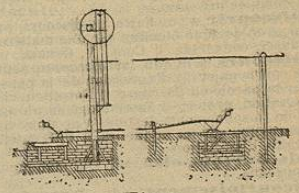

Disque.

★ **Disquisition**, s. f. (du lat. *disquisitio*). Recherche exacte d'une vérité.

Disraeli (Benjamin), vicomte de Beaconsfield. Célèbre écrivain et homme d'État anglais, 1805-1881.

★ **Dissection**, s. f. Action de disséquer. || Fig. L'analyse est une *dissection*.

★ **Dissemblable**, adj. (du lat. *dissimilis*). Qui n'est pas semblable. || Syn. Différent, opposé, contraire.

★ **Dissemblance**, s. f. Manque de ressemblance. || Syn. Différence, disparité.

★ **Dissémination**, s. f. Semis naturel par la chute spontanée des graines. || Fig. Diffusion, dispersion.

★ **Disséminer**, v. a. (du lat. *disseminare*). Semer, répandre çà et là. || Fig. *Disséminer* des erreurs. || Syn. Disperser, éparpiller. || Ant. Concentrer, rassembler, réunir.

★ **Dissension**, s. f. (du lat. *dissensio*). Discorde suscitée par la diversité des intérêts, des sentiments. || Ant. Accord, concorde.

★ **Dissentiment**, s. m. Opposition de sentiment, différence d'opinion. || Ant. Assentiment, accord.

★ **Disséquer**, v. a. (du lat. *dissecare*, couper en deux). Diviser les différentes parties d'un corps organisé pour en connaître la structure. || Fig. *Disséquer* un écrit. || Conj. V. Accélérer.

★ **Disséqueur**, s. m. Celui qui dissèque.

★ **Dissertateur, trice**, s. Celui, celle qui disserte longuement.

★ **Dissertation**, s. f. Discours dans lequel on examine à fond une question.

★ **Disserter**, v. n. (du lat. *disserere*). Faire une dissertation. || Discourir longuement.

Disserteur, euse, s. Syn. de Dissertateur.

★ **Dissidence**, s. f. (du lat. *dissidentia*). Scission, schisme; grave différence d'opinions.

★ **Dissident, ente**, adj. Qui se sépare de l'opinion du plus grand nombre, surtout en religion et en politique. || s. m. Un *dissident*.

★ **Dissimilaire**, adj. (du lat. *dissimilaris*). Qui n'est pas de même espèce.

Dissimilitude, s. f. (du lat. *dissimilitudo*). Dissemblance.

★ **Dissimulateur, trice**, s. Celui, celle qui dissimule.

★ **Dissimulation**, s. f. Action de dissimuler, de cacher ses sentiments, ses desseins. || Caractère de l'homme dissimulé. || Ant. Franchise, sincérité, loyauté.

★ **Dissimulé, ée**, adj. et s. Qui a coutume de dissimuler. || Ant. Franc, loyal, sincère.

★ **Dissimuler**, v. a. (du lat. *dissimulare*). Cacher, ne pas laisser apercevoir. *Dissimuler* ses sentiments. || Faire semblant de ne pas remarquer, de ne pas ressentir. || Atténuer, rendre moins apparent. || Se dissimuler, v. pron. Ne pas se laisser apercevoir. || Syn. Celer, déguiser.

★ **Dissipateur, trice**, s. Celui, celle qui dissipe son bien mal à propos. || Adj. Gouvernement *dissipateur*. || Syn. Dépensier, prodigue. || Ant. Économe, parcimonieux, avare.

★ **Dissipation** s. f. Action de dissiper. || État de celui qui mène une vie dissipée. || Distraction d'esprit. Aimer les *dissipations*. || || Ant. Économie, parcimonie; attention, application, réflexion.

★ **Dissipé, ée**, adj. et s. Peu capable d'application. || Adonné aux plaisirs. Jeune homme *dissipé*; vie *dissipée*. || Ant. Réfléchi, studieux.

★ **Dissiper**, v. a. (du lat. *dissipare*). Disperser. *Dissiper* les ennemis. || Faire disparaître. *Dissiper* des craintes. || Faire cesser, apaiser. *Dissiper* des troubles. || Consumer. *Dissiper* son patrimoine. || Se dissiper, v. pron. Mener une vie dissipée.

Dissocier, v. a. Rompre une association.

★ **Dissolu, ue**, adj. (du lat. *dissolutus*). Débauché, libertin. || Ant. Austère, vertueux.

Dissolubilité, s. f. État de ce qui est dissoluble.

★ **Dissoluble**, adj. (du lat. *dissolvere*, dissoudre). Qui peut être dissous. || Qui peut être rompu. Mariage *dissoluble*.

★ **Dissolument**, adv. D'une manière dissolue.

★ **Dissolutif, ive**, adj. Qui peut dissoudre. Remède *dissolutif*.

★ **Dissolution**, s. f. Séparation des parties d'un corps qui se dissout. || Fig. Rupture. *Dissolution* d'une société. || Déréglement, débauche. Vivre dans la *dissolution*. || Liquéfaction dans un liquide. || Produit de cette opération. Une *dissolution* de sel.

★ **Dissolvant, ante**, adj. Qui a la vertu de dissoudre. || Fig. Qui amène l'affaiblissement des principes. || s. m. Un *dissolvant*.

★ **Dissonance**, s. f. Mus. Faux accord. || Par extens. Réunion de plusieurs syllabes dures. || Fig. Disparate dans le style, les idées. || Ant. Consonance.

★ **Dissonant, ante**, adj. Qui n'est pas d'accord. Note *dissonante*. || Par extens. Désagréable à l'oreille. || Fig. Idée *dissonante*.

★ **Dissoner**, v. n. (du lat. *dissonare*). Mus. Former une dissonance.

★ **Dissoudre**, v. a. (du lat. *dissolvere*). Pénétrer, diviser, fondre un corps solide. || Fig. Faire cesser en dispersant les parties. *Dissoudre* une assemblée. || Déclarer nul, rompre. *Dissoudre* un mariage. || Se dissoudre, v. pr. Être dissous. || Conj. V. Absoudre.

★ **Dissuader**, v. a. (du lat. *dissuadere*). Détourner par la persuasion. *Dissuader* quelqu'un d'un voyage. || Ant. Persuader.

Dissuasif, ive, adj. Qui est propre à dissuader. || Ant. Persuasif.

★ **Dissuasion**, s. f. Action de dissuader.

★ **Dissyllabe**, adj. Qui est de deux syllabes. || s. m. Mot de deux syllabes.

★ **Dissyllabique**, adj. Qui est de deux syllabes ou fait de mots de deux syllabes. Vers *dissyllabique*.

★ **Distance**, s. f. (du lat. *distare*, être éloigné). Éloignement, espace dans le lieu ou le temps. || *Tenir à distance*. Empêcher d'approcher. || Par extens. Repousser la familiarité. || Fig. Différence. La *distance* d'un être à un autre. || *Rapprocher les distances*. Détruire les inégalités entre les hommes.

★ **Distancer**, v. a. Devancer. || Dépasser à la course. || Fig. *Distancer* ses rivaux. || Conj. V. Acquiescer.

★ **Distant, ante**, adj. Qui est éloigné dans le lieu ou le temps. || Ant. Continu, proche, rapproché.

Distémone, adj. (du gr. *dis*, deux fois, et *stémon*, étamine). Qui a deux étamines.

★ **Distendre**, v. a. Causer une tension violente. || Syn. Lâcher, relâcher.

★ **Distension**, s. f. Action de tendre considérablement; état des corps qui ont subi cette action.

Distillable, adj. Qui est susceptible de subir la distillation.

★ **Distillateur, trice**, s. Celui, celle qui distille.

★ **Distillation**, s. f. Action de distiller. || Chose distillée.

★ **Distillatoire**, adj. Qui sert à distiller.

★ **Distiller**, v. a. (du lat. *distillare*, tomber goutte à goutte). Séparer, à l'aide de l'alambic, les parties volatiles des parties fixes d'un corps. || Faire couler goutte à goutte. || Fig. *Distiller* l'imposture et la calomnie. || v. n. Tomber goutte à goutte.

★ **Distillerie**, s. f. Lieu où l'on distille. || État de distillateur.

★ **Distinct, incte**, adj. Qui est différent, séparé d'un autre. || Nettement visible. || Clair, net. || Exempt de confusion. Notion *distincte*. || Ant. Confus, embrouillé, vague, indécis.

★ **Distinctement**, adv. D'une manière distincte.

★ **Distinctif, ive**, adj. Qui sert à distinguer, à reconnaître.

★ **Distinction**, s. f. Division, séparation. || Marque extérieure qui sert à distinguer. || Différence. Aimer tous les hommes sans *distinction*. || Prérogative, dignité, titre honorifique. Aimer les *distinctions*. || Égard. Trai-

ter quelqu'un avec *distinction*. || Éclat de naissance, mérite, supériorité. || Élégance dans la tenue et les manières.

Distinctivement, adv. D'une manière distinctive.

★ **Distingué, ée**, adj. Honorable, éminent. || Élégant.

★ **Distinguer**, v. a. (du lat. *distinguere*, même signif.). Marquer par des caractères distinctifs. || Reconnaître les objets à leurs caractères propres. || Discerner par les sens ou l'esprit. || Diviser, séparer. || Être un caractère distinctif. || Être une cause d'élévation. || Remarquer, faire attention à. || Traiter avec distinction. || Mettre du choix entre. || Se distinguer, v. pron. Se signaler. Il s'est *distingué* à cette bataille. || Syn. Démêler, discerner. || Ant. Confondre.

★ **Distique**, s. m. (du gr. *dis*, deux fois, et *stichos*, vers). Assemblage de deux vers formant un sens complet.

Distique, adj. (du gr. *distichos*, sur deux rangs). Bot. Qui est rangé en deux séries le long d'un axe commun.

★ **Distordre**, v. a. Faire subir une torsion. || Conj. V. Tordre.

★ **Distors, orse**, adj. Qui est de travers ou contourné.

★ **Distorsion**, s. f. Torsion des parties des corps organisés.

★ **Distraction**, s. f. Séparation et disjonction d'un corps ou d'une partie. || Entraînement de l'esprit qui, porté vers les choses intérieures, oublie les choses extérieures. || Fig. Inattention momentanée. || Moyen de passer le temps, de se distraire || *Distraction de juridiction*. Transport d'une cause d'un juge à un autre. || Ant. Application, attention.

★ **Distraire**, v. a. (du lat. *distrahere*, tirer en sens divers). Tirer une partie d'un tout. || Détourner à son profit. *Distraire* de l'argent. || Détourner l'esprit de ce qui l'occupait. || *Distraire quelqu'un de ses juges naturels*. Le renvoyer à une juridiction exceptionnelle. || Se distraire, v. pron. Prendre des divertissements. || Conj. V. Abstraire.

★ **Distrait, aite**, adj. et s. Qui apporte peu d'attention aux choses qu'il dit ou qu'il fait. || Ant. Appliqué, attentif, réfléchi.

Distrayant, ante, adj. Qui est propre à distraire.

Distribuable, adj. Qui peut être distribué.

★ **Distribuer**, v. a. (du lat. *distribuere*). Diviser une chose en plusieurs parties dans un but déterminé. || Partager entre plusieurs. || Donner au hasard et avec profusion. *Distribuer* des coups, des bénédictions. || Disposer. || Répartir. || *Distribuer un appartement*. Le diviser par pièces. || *Distribuer les lettres*. Les remettre dans la casse après l'impression. || Syn. Répartir.

★ **Distributeur, trice**, s. Celui, celle qui distribue.

★ **Distributif, ive**, adj. Qui distribue. || *Justice distributive*. Celle qui accorde les récompenses ou les peines suivant les mérites ou les fautes de chacun. || Qui marque la distribution. Particule *distributive*.

★ **Distribution**, s. f. Action de distribuer; effet de cette action. || Service du facteur qui porte les lettres à domicile. || Répartition, classement. || Disposition, arrangement. || *Ordre de distribution*. Rôle des créanciers pour le partage d'un bien adjugé par décret.

★ **Distributivement**, adv. Dans le sens distributif. || Ant. Collectivement.

★ **District**, s. m. (du lat. *districtus*, resserré). Subdivision territoriale formant un ressort judiciaire ou administratif. || Subdivision d'un département, avant la subdivision par arrondissements.

★ **Dit, ite**, adj. Surnommé. Louis *dit* le Débonnaire.

★ **Dit**, s. m. Apophtegme, sentence. || *Dits et redits*. Nombreux propos sur le même sujet.

★ **Dithyrambe**, s. m. (du gr. *dithurambos*). Poésie lyrique chantée en l'honneur de Bacchus. || Poésie lyrique en vers irréguliers et respirant l'enthousiasme. || Fig. Grandes louanges.

★ **Dithyrambique**, adj. Qui appartient au dithyrambe. || Qui fait des dithyrambes.

★ **Dito**, adv. Mot italien dont on se sert pour indiquer qu'une marchandise est la même que celle qui vient d'être nommée.

★ **Diton**, s. m. (du gr. *dis*, deux fois; *tonos*, ton). Mus. Intervalle composé de deux tons

★ **Diurétique**, adj. (du gr. *dia*, préf. augment.; *oureô*, uriner). Qui a la propriété d'activer la sécrétion urinaire. || s. m. Un *diurétique*.

★ **Diurnal**, s. m. Livre de l'église qui contient l'office divin de chaque jour.

★ **Diurne**, adj. (du lat. *diurnus*). Qui a rapport au jour. || *Mouvement diurne de la terre*. Mouvement que la terre accomplit en vingt-quatre heures en tournant sur son axe. || *Fleurs diurnes*. Fleurs qui s'ouvrent et se ferment pendant le jour. || *Oiseaux diurnes*. Oiseaux de proie qui volent pendant le jour. || Ant. Nocturne.

Diva, s. f. Mot italien signifiant *divine*, dont on se sert pour désigner une cantatrice célèbre.

★ **Divagation**, s. f. Action d'errer çà et là. || Fig. Écart involontaire de l'esprit hors du sujet. || Rêverie incohérente.

★ **Divaguer**, v. n. (du lat *divagari*). Errer çà et là. || Fig. Parler à tort et à travers.

★ **Divan**, s. m. (du turc *diouân*). Nom des salles dans lesquels les souverains musulmans tiennent conseil. || Par extens. Le gouvernement turc. || Sorte de canapé sans dossier.

★ **Dive**, adj. f. Vieux mot qui s'est dit pour Divine. Chérir la *dive* bouteille.

Dive. Rivière de France qui sépare le département de la Vienne de celui des Deux-Sèvres.

★ **Divergence**, s. f. Disposition de deux ou plusieurs lignes qui, partant d'un point commun, vont toujours en s'écartant de plus en plus. || Fig. *Divergence* d'idées. || Ant. Convergence.

★ **Divergent, ente**, adj. Se dit de toutes les choses qui, partant d'un point commun, s'écartent de plus en plus en avançant. || Fig. Opinions *divergentes*. || Ant. Convergent.

★ **Diverger**, v n. (du lat. *dis*, part. sép., et *vergere*, se tourner). Partir d'un point et s'avancer en s'écartant de plus en plus. || Fig. Des esprits qui *divergent*. || Conj. V. Abroger. || Ant. Converger.

★ **Divers, erse**, adj. (du lat. *diversus*). Qui est de nature, de qualités différentes. || Au pl. Plusieurs. En *diverses* fois.

★ **Diversement**, adv. En diverses manières.

★ **Diversifier**, v. a. Varier. *Diversifier* les figures. || Conj. V. Allier.

★ **Diversion**, s. f. (du lat. *divertere*, détourner). Action de diriger une attaque sur un point, afin d'engager l'ennemi à détourner ses forces d'un autre point. || Fig. Cours différent imprimé aux choses. Faire *diversion* à sa douleur.

★ **Diversité**, s. f. Différence, variété des

formes, des qualités des objets que l'on compare. || Fig. *Diversité* de sentiments. || Syn. Disparité. || Ant. Monotonie, unité.

★ **Divertir**, v. a. (du lat. *divertere*). Détourner d'un dessein. || Dérober. *Divertir* les deniers publics. || Distraire, désennuyer. || Se divertir, v. pr. S'amuser. || Syn. Amuser. || Ant. Ennuyer, importuner.

★ **Divertissant, ante**, adj. Qui est de nature à réjouir, à divertir. || Ant. Ennuyeux, fastidieux.

★ **Divertissement**, s. m. Tout ce qui sert à divertir, à récréer, à distraire. || Danse ou autre intermède qui occupe les entr'actes d'un opéra ou d'une autre pièce. || Détournement, soustraction. *Divertissement* de fonds. || Syn. Amusement, récréation.

Dives. Riv. de France, se jette dans la Manche; 90 kil.

★ **Dividende**, s. m. (du lat. *dividendus*, qui doit être divisé). Nombre à diviser. || Ant. Diviseur. || Somme qui doit être partagée entre des actionnaires, des créanciers.

★ **Divin, ine**, adj. (du lat. *divinus*). Qui appartient à Dieu. || Qui provient, est envoyé de Dieu. || Qui est dû à Dieu. || Fig. Supérieur, excellent. Un homme *divin*. Un souper *divin*. || Ant. Humain || Substantiv. *Le divin*. Ce qui est divin.

★ **Divinateur, trice**, adj. et s. Qui devine. || Qui prévoit. || Qui concerne les devins.

★ **Divination**, s. f. Art prétendu de prévoir l'avenir. || Par extens. Sagacité.

★ **Divinatoire**, adj. Qui a rapport à la divination. Baguette *divinatoire*.

★ **Divinement**, adv. Par la puissance divine. || Fig. Parfaitement, excellemment. Chanter *divinement*.

Divinisation, s. f. Action de diviniser.

★ **Diviniser**, v. a. Reconnaître pour divin. || Mettre au rang des dieux. || Fig. Exalter outre mesure.

★ **Divinité**, s. f. Essence, nature de Dieu. || Dieu lui-même. || Dieu et, plus particulièrement, déesse des païens. || Objet d'idolâtrie. || Ant. Humanité.

Divis, ise, adj. Divisé, partagé. || Ant. Indivis.

★ **Divis**, s. m. Jurisp. Partage.

Divisément, adv. Séparément, par opposition à solidairement.

★ **Diviser**, v. a. (du lat. *dividere*). Séparer par parties. || Établir des divisions dans. || Désagréger. || Mettre de la différence entre. || Fig. Mettre en discorde. *Diviser* les familles. || Arith. Faire une division. || Se diviser, v. pron. Arith. Être exactement divisible. || Syn. Partager. || Ant. Multiplier, réunir.

★ **Diviseur**, s. m. Celui qui divise. || Nombre par lequel on en divise un autre appelé dividende. || Adjectiv. Nombre *diviseur*. || Ant. Dividende.

★ **Divisibilité**, s. f. Qualité de tout ce qui peut être divisé. *Divisibilité* des nombres.

★ **Divisible**, adj. Qui peut être divisé. || *Nombre divisible par un autre*. Celui qui contient ce dernier un nombre exact de fois.

★ **Division**, s. f. Action de diviser. || Partie d'un tout. || Fig. Discorde, désunion. Semer la *division*. || Section d'élèves d'une même classe. || Ensemble des bureaux réunis sous la direction d'un chef. || Corps formé de deux brigades avec de l'artillerie, de la cavalerie et du génie. || *Division militaire*. Circonscription territoriale placée sous les ordres d'un général de division. || Réunion de bâtiments de guerre sous un même chef. || Arithmét. Opération par laquelle on partage un nombre en un certain nombre de parties égales || Imprim. Tiret qui unit deux mots ou qui divise un mot à la fin d'une ligne.

★ **Divisionnaire**, adj. Qui concerne une division, qui est à la tête d'une division. Professeur *divisionnaire*. Général *divisionnaire*. || *Monnaie divisionnaire*. Monnaie inférieure à l'unité principale. || s. m. *Un divisionnaire*. Un général de division.

Divitiac. Chef éduen qui entra en rapport avec César.

★ **Divorce**, s m. (du lat. *divortium*). Rupture du lien conjugal. || Fig. Faire *divorce* avec les plaisirs.

Divorcé, ée, adj. et s. Qui a fait divorce.

★ **Divorcer**, v. n. Se séparer par le divorce. || Fig. *Divorcer* avec le bon sens. || Conj. V. Acquiescer.

Divulgateur, trice, s. Celui, celle qui divulgue, qui publie.

★ **Divulgation**, s. f. Action de divulguer; effet de cette action.

★ **Divulguer**, v. a. (du lat. *divulgare*). Rendre public ce qui n'était pas su. || Syn. Publier. || Ant. Cacher, dissimuler.

★ **Dix**, adj. num. (du lat. *decem*, même signif.). Nombre cardinal composé de deux fois cinq. || Entre dans la composition d'autres nombres. *Dix*-sept. || Dixième. Tome *dix*. Louis *dix*. || s. m Le nombre *dix*. || Le dixième jour du mois,

★ **Dix-huit**, adj. num. Nombre pair qui se compose de deux fois neuf. || Dix-huitième. Page *dix-huit*. || s. m. Le nombre dix-huit. || Le dix-huitième jour du mois.

★ **Dix-huitième**, adj. num. Nombre ordinal de dix-huit. || s. m. Chacune des parties d'un tout divisé en dix-huit parties égales. || s. f. Série des huit cartes de la même couleur, au piquet.

★ **Dix-huitièmement**, adv. En dix-huitième lieu.

★ **Dixième**, adj. num. Nombre ordinal de dix. || Substantiv. Être le *dixième*, la *dixième*. || s. m. Chacune des parties d'un tout divisé en dix parties égales.

★ **Dixièmement**, adv. En dixième lieu.

★ **Dixme**, s. f. V. Dîme.

Dix-mille (Retraite des). Retraite des Grecs auxiliaires de Cyrus le Jeune après la mort de ce dernier à Cunaxa, 401-399 av. J.-C.

★ **Dix-neuf**, adj. num. Nombre cardinal formé de dix et de neuf. || Dix-neuvième. Page *dix-neuf*. || s. m. Le nombre dix-neuf. || Le dix-neuvième jour du mois.

★ **Dix-neuvième**, adj. num. Nombre ordinal de dix-neuf. || Subst. Le *dix-neuvième*, la *dix-neuvième*. || s. m Chacune des parties d'un tout divisé en dix-neuf parties.

★ **Dix-neuvièmement**, adv. En dix-neuvième lieu.

★ **Dix-sept**, adj. Nombre cardinal formé de sept et de dix. || Dix-septième. Page *dix-sept*. Louis *dix-sept*. || s. m. Le nombre dix-sept. || Le dix-septième jour du mois.

★ **Dix-septième**, adj. num. Nombre ordinal de dix-sept. || Subst. Le *dix-septième*, la *dix-septième*. || s. m. Chacune des parties d'un tout divisé en dix-sept parties. || s. f. Série de sept cartes de même couleur qui se suivent au piquet.

★ **Dix-septièmement**, adv. En dix-septième lieu.

★ **Dizain**, s. m. Couplet ou stance de dix vers. || Chapelet composé de dix grains. || Paquet de dix jeux de cartes.

★ **Dizaine**, s. f. Total de dix personnes ou de dix choses. || Nombre composé de dix unités.

★ **Dizeau**, s. m. Tas de dix gerbes de blé.

★ **Dizenier** ou **Dizainier**, s. m. Chef d'une dizaine ou d'une décurie.
Dizier (**Saint**-). Ch.-l. de cant. de l'arr. de Vassy (Haute-Marne) ; 13,800 hab.
Djeddah. V. de l'Arabie, sur la mer Rouge ; 20,000 hab.
Djerme, s. m. Petite barque dont on se sert sur le Nil.
Djezzar (**Ahmed**-). Pacha qui défendit la ville d'Acre contre Bonaparte, 1799.
Djidjelli ou **Gigery**. V. de l'Algérie avec un port sur la Méditerranée ; 4,000 hab.
★ **Djinn**, s. m. Chez les mahométans, Génie qui n'est ni ange ni diable. || Pl. des *djinns*.
Djoliba. V. Niger.
★ **Dlaré** (pr. *dé-la-ré*). Nom donné autrefois au ton de re.
Dniéper ou **Dniepr**. Fleuve de Russie qui se jette dans la mer Noire ; 1,740 kil.
Dniester ou **Dniestr**. Fleuve qui traverse une partie de la Russie et de l'Autriche et se jette dans la mer Noire ; 880 kil.
★ **Do**, s. m. Syllabe substituée à *Ut* dans l'étude du solfège. || Dans la clef de sol, le *do* se place entre la troisième et la quatrième ligne. V. Gamme. Pl. des *do*.
Dobroudja ou **Dobroutcha**. Région de la Roumanie entre le Danube et la mer Noire.
★ **Docile**, adj. (du lat. *docilis*). Qui a de la disposition naturelle à être instruit. || Facile à manier, à conduire. || Syn. Souple, flexible. || Ant. Mutin, rebelle, rétif.
★ **Docilement**, adv. D'une manière docile.
★ **Docilité**, s. f. Qualité de celui qui est docile.
★ **Docimasie**, s. f. (du gr. *dokimasia*, essai). Art de déterminer la nature et la proportion d'un métal contenu dans un minerai.
★ **Docimastique**, adj. Qui concerne la docimasie. || s. f. Syn. de Docimasie.
★ **Dock**, s. m. (du holl. *dok*, bassin). Ensemble de bassins bordés de magasins d'entrepôt pour les marchandises.
★ **Docte**, adj. (du lat. *doctus*, même signif.). Savant. || Qui contient beaucoup de science. || Substantiv. Les *doctes*. || Syn. Érudit, savant. || Ant. Ignorant.
★ **Doctement**, adv. Savamment.
★ **Docteur**, s. m. Celui qui est promu au plus haut degré de la faculté dans laquelle il a étudié. || Absol. Médecin. || *Docteurs de la loi*. Chez les juifs. Ceux qui étaient chargés d'interpréter et d'expliquer la loi. || *Docteurs de l'Église*. Ceux dont les opinions et les doctrines sont suivies par l'Église.
★ **Doctoral, ale**, adj. Qui appartient au docteur. || Iron. *Air doctoral*. Air suffisant, tranchant.
Doctoralement, adv. D'une manière doctorale.
★ **Doctorat**, s. m. Degré, qualité de docteur.
★ **Doctorerie**, s. f. Ensemble des actes que faisait le récipiendaire en théologie pour être reçu docteur.
Doctoresse, s. f. Femme qui a reçu le doctorat.
★ **Doctrinaire**, adj. Qui est partisan de la doctrine, qui est homme à doctrines. || s. m. Membre d'une congrégation de clercs instituée en 1591 pour enseigner le catéchisme au peuple. || Partisan du système politique appelé *doctrine*.
★ **Doctrinal, ale**, adj. Se dit des avis donnés en matière de doctrine par les universités ou les théologiens. || Par extens. Se dit d'une doctrine quelconque.
Doctrinarisme, s. m. Système politique des doctrinaires.
★ **Doctrine**, s. f. (du lat. *doctrina*). Ce qu'enseigne une religion, une secte philosophique, un particulier relativement à la croyance et aux mœurs. || Opinion, système. || Point particulier de croyance. || Système politique qui date du commencement de la Restauration, et qui, rejetant le droit divin et la souveraineté du peuple, y substitue la souveraineté de la raison. || *Doctrine chrétienne*. V. Frères de la doctrine chrétienne.
★ **Document**, s. m. (du lat. *documentum*). Titre, preuve par écrit.
★ **Dodécaèdre**, s. m. (du gr. *dodeka*, douze, et *edra*, base). Solide dont la surface se compose de douze pentagones réguliers égaux.

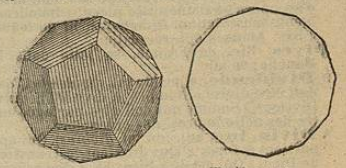
Dodécaèdre. Dodécagone.

★ **Dodécagone**, s. m. (du gr. *dodeka*, douze, et *gonia*, angle). Polygone dont le contour a douze côtés.
★ **Dodécandrie**, s. f. (du gr. *dodeka*, douze, et *anêr*, mâle). Classe de plantes qui ont de douze à dix-neuf étamines.
Dodeliner, v. a. de l'ital. *dondolare*, remuer légèrement). Bercer doucement un enfant pour l'endormir. || v. n. et fig. *Dodeliner de la tête*. La remuer doucement.
★ **Dodiner (se)**, v. pron. Se dorloter. || Dodiner, v. n. Se dit d'un balancier qui a un mouvement lent et mesuré. || v. a. Bercer.
★ **Dodo**, s. m. Sommeil, lit, dans le langage enfantin.
Dodone. Anc. v. d'Épire où se trouvait une forêt de chênes qui rendaient des oracles.
★ **Dodu, ue**, adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint.
Dofrines ou **Alpes scandinaves**. Nom général de la chaîne de montagnes qui parcourt la Scandinavie du N. au S.
★ **Dogaresse**, s. f. Femme d'un doge.
★ **Dogat**, s. m. Dignité de doge ; durée de cette dignité.
★ **Doge**, s. m. (du lat. *dux*, chef). Titre du premier magistrat de la république, à Venise et à Gênes.
★ **Dogmatique**, adj. Qui appartient à un dogme. || *Ton dogmatique*. Ton d'un homme qui affecte de dogmatiser. || s. f. Réunion en un seul corps des dogmes d'une religion. || Syn. Décisif, péremptoire.
★ **Dogmatiquement**, adv. D'une manière dogmatique.
★ **Dogmatiser**, v. n. Enseigner une doctrine fausse et dangereuse. || Iron. Débiter ses opinions en homme qui veut régenter.
★ **Dogmatiseur**, s. m. Celui qui dogmatise.
Dogmatisme, s. m. Disposition de l'esprit à croire et à affirmer. || Méthode philosophique qui commence par croire et par affirmer. || Ant. Pyrrhonisme, scepticisme.
★ **Dogmatiste**, s. m. Partisan du dogmatisme.
★ **Dogme**, s. m. (du gr. *dogma*). Principe reconnu en philosophie ou en religion.
★ **Dogre**, s. m. (du holl. *dogger*). Petit bâtiment pêcheur employé dans les mers du Nord.
★ **Dogue**, s. m. de l'angl. *dog*, chien). Race de gros chiens à tête grosse et large, au museau court et plat, au nez retroussé et aux

lèvres pendantes. || Fig. *Être d'une humeur de dogue*. Être de fort mauvaise humeur.
Doguer (se), v. pron. Se battre à coups de tête, en parlant des béliers.
★ **Doguin, ine**, s. Petit dogue.
★ **Doigt**, s. m. (du lat. *digitus*). Chacun des appendices séparés et mobiles qui terminent les extrémités inférieures des mammifères, des oiseaux et des reptiles. || Partic. Chacun des cinq appendices qui terminent la main et le pied de l'homme. || Fig. *Montrer quelqu'un au doigt*. S'en moquer publiquement. || *Toucher du doigt*. Être très rapproché. || *Savoir une chose sur le bout du doigt*. La savoir parfaitement. || *Être ensemble comme les doigts de la main*. Vivre dans une intimité parfaite. || *Ne faire œuvre de ses dix doigts*. Ne point travailler. || *Avoir sur les doigts*. Recevoir une punition. *Se mordre les doigts de quelque chose*. S'en repentir. || Métrol. Petite mesure égale au travers d'un doigt et estimée à peu près à 27 millim. || *Doigt de gant*. La partie du gant où entrent les doigts.
★ **Doigté** ou **Doigter**, s. m. Art de doigter.
★ **Doigter**, v. n. Faire marcher convenablement les doigts sur un instrument de musique. || Activ. *Bien doigter un morceau*. L'exécuter en doigtant convenablement.
★ **Doigtier**, s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. || De de cuivre ouvert des deux bouts.
Doire. Nom de deux rivières d'Italie qui se jettent dans le Pô.
★ **Doit**, s. m. Passif d'un négociant. || Ant. Avoir.
★ **Dol**, s. m. (du gr. *dolos*). Manœuvre frauduleuse pour tromper quelqu'un.
Dol. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; 4,500 hab.
Dolabella. Consul romain qui épousa la fille de Cicéron et se tua, 43 av. J.-C.
★ **Dolage**, s. m. Action de doler.
★ **Dolce**, adv. (pr. *dol-tshé*). Mus. Mot italien signifiant Doucement.
Dôle. Ch.-l. d'arr. du dép. du Jura ; 13,300 h.
Dôle. Ancien pays de France compris dans l'arr. de Château-Thierry (Aisne).
★ **Doléance**, s. f. Plainte. || Représentation contenue dans les cahiers des états généraux. || Ne s'emploie guère qu'au pluriel. Faire ses *doléances*. || Syn. Complainte, jérémiade.
★ **Dolemment**, adv. D'une manière dolente.
★ **Dolent, ente**, adj. (du lat. *dolere*, se plaindre). Affligé, plaintif. || Subst. Faire le *dolent*.
★ **Doler**, v. a. Aplanir avec la doloire.
Dolet (Étienne). Humaniste et imprimeur, né à Orléans, 1509-1546, fut brûlé comme hérétique.
★ **Doliman**, s. m. Habit turc qui descend jusqu'aux pieds et dont les manches étroites se boutonnent sur le poignet.
★ **Dollar**, s. m. Monnaie d'or ou d'argent des États-Unis, valant 5 fr. 18.
★ **Dolman**, s. m. Sorte de veste militaire.
★ **Dolmen**, s. m. (pr. *dol-men*). Monument

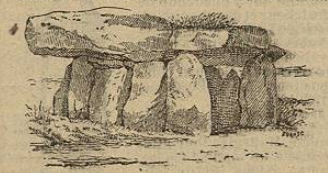
Dolmen.

druidique formé d'une grande pierre plate posée sur deux pierres dressées perpendiculairement.
★ **Doloire**, s. f. (du lat. *dolabra*). Sorte de hache pour aplanir le bois.
★ **Dolomie**, s. f. (de *Dolomieu*). Sorte de marbre qui devient phosphorescent par le frottement.
Dolomieu (Déodat Gratet de). Savant français, né près de la Tour-du-Pin (Isère), 1750-1801.
★ **Dolomite**, s. f. V. Dolomie.
Dolopes, s. m. pl. Peuplade de la Grèce ancienne au S.-O. de la Thessalie.
★ **Dom**, s. m. (1re syll. du m. lat. *dominus*, seigneur). Titre d'honneur donné à certains religieux. || Titre d'honneur employé en Portugal.
★ **Domaine**, s. m. (du bas-lat. *domanium*). Propriété foncière. || Ensemble des biens qui appartiennent à l'État. || *Tomber dans le domaine public*. Se dit d'une œuvre littéraire ou artistique qui n'est plus la propriété de l'auteur ou de ses ayants droit et que chacun peut rééditer. || *Domaine de la couronne*. Biens de la liste civile, sous l'ancienne monarchie. || Propriété foncière composée de terres, de prairies, de vignes, de bois, avec bâtiments d'exploitation et d'habitation. || Fig. Le *domaine* des lettres, des sciences, des arts, de la politique.
★ **Domanial, ale**, adj. Qui appartient au domaine.
Domart (Ch.-l. de cant. de l'arr. de Doullens (Somme) ; 1,200 hab.
Domat (Jean). Le plus célèbre jurisconsulte du XVIIe siècle, 1625-1696.
Dombes (Principauté de). Principauté aujourd'hui comprise dans l'arrondissement de Trévoux.
Dombrowski (Jean). Général polonais qui organisa les légions polonaises au service de la France, 1755-1818.
★ **Dôme**, s. m. (du gr. *domos*, maison). Voûte en forme de coupe renversée qui surmonte un grand édifice. || Par extens. *Dôme de verdure*.

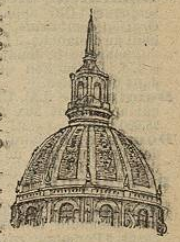
Dôme.

Domène. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Grenoble (Isère) ; 1,900 hab.
Domergue (François). Grammairien, membre de l'Institut, 1745-1810.
★ **Domerie**, s. f. (rad. *dom*). Abbaye investie d'une puissance temporelle sur son territoire.
★ **Domestication**, s. f. Action de domestiquer.
★ **Domesticité**, s. f. État de domestique. || Ensemble des domestiques d'une maison. || État d'asservissement des animaux soumis à l'homme.
★ **Domestique**, adj. (du lat. *domus*, maison). Qui est de la maison, de la famille. || *Économie domestique*. Celle qui concerne le ménage. || Se dit des animaux asservis ou apprivoisés par l'homme. || Intérieur, en parlant d'un pays. Troubles *domestiques*. || s. Celui, celle qui sert dans une maison moyennant des gages. || s. m. Ensemble des personnes qui composent une maison. || Ensemble des domestiques d'une maison. || Syn. Serviteur.
★ **Domestiquement**, adv. A la manière d'un domestique. || Dans le chez soi. Vivre *domestiquement*.
★ **Domestiquer**, v. a. Rendre domestique

un animal sauvage. || Syn. Priver, apprivoiser.

Domèvre Ch.-l. de cant. de l'arr. de Toul (Meurthe-et-Moselle), 400 hab.

Domfront. Ch.-l. d'arr. du dép. de l'Orne ; 5,100 hab.

★ **Domicile**, s. m. (du lat. *domicilium*). Lieu, demeure où l'on réside habituellement. || *Domicile élu*. Domicile fictif que l'on choisit pour recevoir certaines notifications.

★ **Domiciliaire**, adj. Qui concerne le domicile. || *Visite domiciliaire*. Visite faite dans un domicile par autorité de justice.

★ **Domicilier (Se)**, v. pr. Fixer son domicile.

Dominance, s. f. Qualité de ce qui est dominant.

★ **Dominant, ante**, adj. Principal. || *Religion dominante*. Celle qui domine dans un pays. || *Fonds dominant*. Celui en faveur duquel une servitude est établie sur le fonds voisin. || Ant. Accessoire, secondaire.

★ **Dominante**, s. f. Ce qui est caractéristique dans une race ou un individu. || Mus. Note qui fait la quinte au-dessus de la tonique.

★ **Dominateur, trice**, s. Celui, celle qui domine || Adj. Esprit *dominateur*.

★ **Domination**, s. f. Empire, pouvoir, autorité. || Ascendant. || Au pl. Anges du premier ordre de la seconde hiérarchie.

★ **Dominer**, v. n. (du lat. *dominari*). Avoir de l'autorité, commander souverainement. || Fig. La raison doit *dominer* dans nos actions. || Jouer le rôle le plus important. || Être plus élevé que les lieux voisins. || Ressortir. || v. a. Maîtriser, gouverner. || Être plus haut, en parlant d'un lieu. || Se dominer, v. pron. Être maître de ses sentiments.

Domingue (Saint-). V. Haïti.

★ **Dominicain, aine**, adj. et s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique.

★ **Dominical, ale**, adj. (du lat. *dominus*, seigneur). Qui appartient au Seigneur. || *Oraison dominicale*. Le Pater. || Qui appartient au dimanche. || *Lettre dominicale*. Lettre qui marque le dimanche sur un calendrier. || s. f. Instruction qui a lieu le dimanche dans une église.

Dominique (La). Une des petites Antilles, qui appartient aux Anglais ; 754 kil. carr., 38,000 hab.

Dominique (Saint). Fondateur de l'ordre des dominicains, né à Calahorra (Vieille-Castille), 1170-1221.

Dominiquin (Le). Peintre, né à Bologne 1581-1641.

★ **Domino**, s. m. Costume de bal masqué qui dissimule le visage et les formes du corps. || Personne revêtue de ce costume. || Jeu composé de vingt-huit petits rectangles d'os marqués d'un certain nombre de points. || Chacune des pièces de ce jeu.

★ **Dominoterie**, s. f. Ensemble des papiers peints dont on se sert pour faire les jeux de loto, d'oie, etc.

★ **Dominotier, ère**, s. Celui, celle qui vend de la dominoterie.

Domitien (Titus Flavius Sabinus). Empereur romain, fils de Vespasien, succéda à son frère Titus et fut assassiné, 96.

★ **Dommage**, s. m. (du bas-lat. *dommagium*). Dégât, préjudice. || *Dommages et intérêts*. Indemnité due par celui qui a causé du dommage.

★ **Dommageable**, adj. Qui cause du dommage.

Dommartin-sur-Yèvre. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Sainte-Menehould (Marne) ; 200 hab.

Domme. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Sarlat (Dordogne), 1,700 hab.

Dompaire. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Mirecourt (Vosges) ; 1,300 hab.

Dompierre. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Moulin (Allier) ; 3,000 hab.

★ **Domptable**, adj. (pr. *don-table*). Qui peut être dompté.

Domptement, s. m. (pr. *don-tement*). Action de dompter.

★ **Dompter**, v. a. (pr. *don-té*; du lat *domitare*). Vaincre, réduire à l'obéissance. || Assujettir, apprivoiser un animal. || Fig. *Dompter* ses passions. || Se dompter, v. pron. Être maître de ses sentiments. || Syn. Réduire, surmonter, vaincre.

★ **Dompteur, euse**, s. (pr. *don-teur*). Celui, celle qui dompte.

★ **Dompte-venin**, s. m. (pr. *don-te*). Espèce d'asclépiade autrefois employée contre les venins.

Domrémy-la-Pucelle. Village du cant. de Coussey, arr. de Neufchâteau (Vosges) ; 300 hab. Patrie de Jeanne-d'Arc.

★ **Don**, s. m. Titre d'honneur usité en Espagne.

★ **Don**, s. m. (du lat. *donum*). Présent, libéralité, largesse. || Avantage qu'on a reçu de Dieu, de la nature, etc. || Aptitude à quelque chose. Le *don* de la parole. || Syn. Cadeau, gratification, présent.

Don. Fl. de Russie qui se jette dans la mer d'Azoff ; 1,450 kil. || Don. Riv. de France qui se jette dans la Vilaine ; 80 kil.

★ **Dona** ou **Doña**, s. f. (pr. *do-na* ou *do-gna*). Titre d'honneur qu'on donne aux femmes, en Espagne et en Portugal.

Donato. Nom de plusieurs rois d'Écosse dont le premier mourut en 216 et le dernier en 1105.

Donat (Saint-). Ch.-l. de cant. de l'arr. de Valence (Drôme) ; 2,700 hab.

Donat. Nom de deux évêques schismatiques d'Afrique. || Donat (Ælius). Grammairien latin du IVe siècle, maître de saint Jérôme.

★ **Donataire**, s. Celui, celle à qui on a fait une donation. || Ant. Donateur

Donatello. Célèbre sculpteur, né à Florence, 1383-1466.

★ **Donateur, trice**, s. Celui, celle qui fait une donation. || Ant. Donataire.

★ **Donation**, s. f. Don fait par acte public. || Acte par lequel on fait une donation.

★ **Donatisme**, s. m. Hérésie des donatistes.

★ **Donatiste**, s. m. Membre d'une secte hérétique d'Afrique du IVe siècle, ayant pour chef l'évêque Donat.

Donato. Nom de trois doges de Venise élus en 1545, 1606 et 1618.

★ **Donc**, conj. Par conséquent. || Marque l'étonnement. || Sert aussi de transition. || Rend une demande plus pressante.

Doncaster. Ville d'Angleterre (York) ; 16,000 h.

★ **Dondon**, s. f. Femme ou fille qui a beaucoup de fraîcheur et d'embonpoint.

Dongolah. Partie de la Nubie située dans la haute vallée du Nil.

Donizetti. Célèbre compositeur, né à Bergame, 1798-1848.

★ **Donjon**, s. m. (du bas-lat. *domnium*, ce qui domine). Maîtresse tour attenante à un manoir féodal. || Par extens. Petite tourelle élevée sur la plate-forme d'une tour.

Donjon.

Donjon (Le). Ch.-l. de cant. de l'arr. de Lapalisse (Allier) ; 2,200 hab.

★ **Donjonné, ée**, adj. Blas. Se dit des châteaux qui ont des tourelles.

★ **Donnant, ante**, adj. Qui aime à donner.

★ **Donne**, s. f. Action de distribuer les cartes.

★ **Donnée**, s. f. Aperçu, notion. || Point de vue sous lequel on envisage un sujet littéraire. || Chose accordée pour servir de base à une démonstration. || Pl. Quantités connues dont on se sert pour trouver des quantités inconnues.

Donnemarie-en-Montois. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Provins (Seine-et-Marne) ; 1,000 hab.

★ **Donner**, v. a. Faire don. || Faire l'aumône. || Procurer quelque chose à quelqu'un pour son usage. || Administrer. *Donner* un sacrement. || Fournir. *Donner* des preuves. || Appliquer, infliger. *Donner* un coup. || *Donner un coup d'épaule*. Aider. || Conférer, accorder, octroyer. *Donner* un congé. || *Donner sa fille*. La marier. || *Donner sa main*. Prendre pour époux. || Employer. *Donner* son temps aux affaires. || Présenter, offrir. *Donner* un guide. || Représenter, faire représenter. *Donner* une comédie. || Offrir un prix. *Donner* peu d'un bon cheval. || Faire voir. *Donner* des marques d'amitié. || Faire avoir, communiquer. *Donner* la fièvre. || Inspirer. *Donner* du courage. || Faire prendre une direction, une forme. *Donner* de l'ampleur. || Attribuer, supposer. *Donner* raison. || Faire passer pour. Je vous le *donne* comme un honnête homme. || Rapporter. Un arbre qui *donne* du fruit. || Prescrire, imposer. *Donner* des lois. || Livrer. *Donner* bataille. || v. n. Frapper, heurter, toucher. *Donner* de la tête contre un mur. || *Donner dans*. Tomber dans, se livrer passionnément à. *Donner* dans un travers, dans le luxe. || Agir sur. Le vent *donne* dans les voiles. || Prendre une part active à un combat. Faire *donner* la cavalerie. || Se donner, v. pron. Se livrer à quelqu'un. Se *donner* à Dieu. || S'attacher, se dévouer. || S'adonner. Se *donner* au jeu. || *S'en donner à cœur joie*. Se livrer sans retenue à quelque plaisir. || S'attribuer, prendre. Se *donner* l'honneur d'une chose. || *Se donner de*. Se frapper de. Se *donner* d'un poignard dans le sein. || Ant. Recevoir, enlever, ravir, soustraire, ôter, retirer ; garder.

★ **Donneur, euse**, s. Celui, celle qui donne. || *Donneur d'eau bénite de cour*. Celui qui fait de belles promesses sans intention de les tenir.

Donnezan. Anc. pays de France compris aujourd'hui dans le département de l'Ariège.

★ **Don Quichotte**, s. m. Héros d'un roman espagnol dont le nom s'emploie pour désigner un homme grand et maigre, ou un homme qui se fait le défenseur outré et ridicule d'une cause.

★ **Don-quichottisme**, s. m. Manie du Don Quichotte.

★ **Dont**, pron. rel. des 2 g. et des 2 n. qui s'emploie pour De qui, de quoi, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

★ **Donzelle**, s. f. Femme ou fille dont on parle légèrement.

Donzenac. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Brives (Corrèze) ; 3,300 hab.

Donzy. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Cosne (Nièvre) ; 3,600 hab.

★ **Dorade**, s. f. Nom vulgaire du cyprin doré.

★ **Doradille**, s. f. Espèce de fougère.

Dorage, s. m. Action de dorer.

Dorat (Le). Ch.-l. de cant. de l'arr. de Bellac (Haute-Vienne) ; 3,000 hab.

Dorat ou **Daurat** (Jean). Poète, né à Limoges, mort en 1588. || Dorat (Claude). Poète, né à Paris, 1734-1780.

Dordogne. Rivière de France qui naît dans le Puy-de-Dôme et forme la Gironde par sa réunion avec la Garonne. Cours 465 kilom.

Dordogne. Dép. du sud-ouest de la France formé du Périgord et de portions de l'Agénois, de l'Angoumois et du Limousin ; 5 arr., 47 cant., et 583 comm. Ch.-l. Périgueux ; sous-préfectures : Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat ; 9,183 kil. carr. et 492,000 hab. Relève de l'académie et de la cour d'appel de Bordeaux et du 12e corps d'armée.

Dordrecht ou **Dort**. V. de la Hollande méridionale (Pays-Bas) ; 30,000 hab.

Dore (Mont). Massif de montagnes, dans le S. du Puy-de-Dôme, dont le point culminant, le puy de Sancy, a 1,886 m. de hauteur.

★ **Doré, ée**, adj. Qui a la couleur de l'or. || Fig. Riche, abondant. || s. m. Dorure.

★ **Dorénavant**, adv. Désormais, à l'avenir.

★ **Dorer**, v. a. Enduire d'or moulu, couvrir de feuilles d'or. || Par extens. Donner une couleur jaune. || *Dorer un pâté*. Mettre une couche de jaunes d'œufs délayés sur un pâté. || Fig. *Dorer la pilule*. Adoucir un refus par de belles paroles.

★ **Doreur, euse**, s. Celui, celle qui dore.

Doria. Illustre famille génoise qui donna plusieurs amiraux, parmi lesquels *André Doria*, qui servit tour à tour François Ier et Charles-Quint.

Doride. Nom d'une contrée de l'ancienne Grèce au S. de la Thessalie. || Nom d'une contrée de l'Asie Mineure sur la mer Égée. || Nom d'une éparchie de la Grèce actuelle.

★ **Dorien, enne**, s. Habitant, habitante de la Doride. || s. m. Un des quatre principaux dialectes grecs.

★ **Dorique**, adj. et s. m. Ordre d'architecture dont le caractère spécial est d'exprimer la force et la solidité, et qui se distingue principalement des autres ordres par l'absence de toute base, la colonne posant sur le soubassement général, sans tore, sans socle et sans filet.

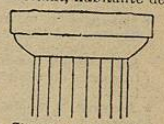

Chapiteau dorique.

★ **Dorloter**, v. a. Traiter avec des soins complaisants. || Se dorloter, v. pr. Se traiter avec trop de soins.

Dormans. Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Épernay (Marne) ; 2,300 hab.

★ **Dormant, ante**, adj. Qui dort. || Immobile, en parlant de l'eau. || s. m. Ouvrage de menuiserie ou de serrurerie qui n'est point mobile. Un *dormant* de croisée.

★ **Dormeur, euse**, s. Celui, celle qui dort, qui aime à dormir.

★ **Dormeuse**, s. f. Sorte de voiture de voyage disposée de façon qu'on puisse s'y coucher et y dormir.

★ **Dormir**, v. n. (du lat. *dormire*, même signif.). Être dans le sommeil. || Fig. *Dormir sur les deux oreilles*. Être dans une grande sécurité. || *Conte à dormir debout*. Conté très ennuyeux. || *Dormir du sommeil de la mort*, ou simplement, *Dormir*. Être mort. || Agir négligemment. || *Laisser dormir une affaire*. La traiter négligemment. || v. a. *Dormir* un bon somme. || Conj. Je dors, tu dors, il dort nous dormons, vous dormez, ils dorment. Je dormais. Je dormis. Je dormirai. Je dormirais. Dors. Que je dorme. Que je dor-